

agit ainsi en violation de principes fondamentaux du droit international public, de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki et au mépris flagrant des appels répétés de l'Assemblée générale de l'ONU demandant le retrait immédiat des troupes étrangères, le rétablissement de l'indépendance et du statut de non-aligné de l'Afghanistan, l'autodétermination pour son peuple et le retour volontaire des réfugiés dans la sécurité et dans l'honneur. Il appartient à l'Union soviétique de se conformer à ses obligations au titre de la Charte des Nations Unies en retirant immédiatement ses troupes et en permettant au peuple afghan de déterminer lui-même son avenir.

12. Le maintien d'une situation calme à Berlin et alentour, y compris une circulation sans entraves sur toutes les voies d'accès, demeure d'une importance fondamentale pour les relations Est-Ouest. Les Alliés accueillent avec satisfaction les efforts de la République fédérale d'Allemagne pour renforcer l'économie de Berlin.

Ils expriment également l'espoir que la poursuite du dialogue mené par le gouvernement fédéral avec la RDA, ainsi que ses efforts en vue de nouvelles améliorations concrètes en ce qui concerne les relations interallemandes et la circulation dans les deux directions, auront des effets bénéfiques directs pour Berlin et les Allemands des deux Etats.

13. Des échanges menés sur une base commercialement saine et mutuellement avantageuse, de façon à éviter d'accorder un traitement préférentiel en faveur de l'Union soviétique, concourent à l'établissement de relations Est-Ouest constructives. Dans le même temps, il convient que les rapports économiques bilatéraux avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est demeurent compatibles avec les préoccupations générales des Alliés en matière de sécurité. Celles-ci comportent la nécessité d'éviter de créer une dépendance à l'égard de l'URSS ou de contribuer à son potentiel militaire. Il convient donc d'encourager le développement à l'Ouest de ressources énergétiques. Afin d'éviter que l'Union soviétique continue d'utiliser certaines formes d'échanges pour renforcer sa puissance militaire, l'Alliance demeurera vigilante dans son examen régulier des aspects de sécurité des relations économiques Est-Ouest. Ses travaux contribueront ainsi à éclairer les gouvernements alliés dans la conduite de leur politique dans ce domaine.

14. L'Alliance, qui respecte la souveraineté et les intérêts légitimes de tous les Etats, oeuvre pour la paix, la sécurité et le développement. Ses membres cherchent à développer les relations économiques et culturelles avec tous et se sont engagés à fournir une aide aux pays en développement, convaincus que cette politique est mutuellement avantageuse et contribue à une évolution pacifique. Le respect du non-alignement authentique par tous les Etats est à leurs yeux une contribution importante à la stabilité internationale.